

ALPHA 260 / ALPHA 520

BATTERIE OUTILS PELLENC

FRE

Notice originale

GUIDE DE L'UTILISATEUR

56_133912_E
01/2019

**LIRE ATTENTIVEMENT LE GUIDE DE L'UTILISATEUR
AVANT TOUTE UTILISATION**



PELLENC

Quartier Notre-Dame
84120 Pertuis (FRANCE)
Tél : +33 (0)4 90 09 47 00
Fax : +33 (0)4 90 09 64 09
www.pellenc.com

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	4
INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ	4
MESURES DE SÉCURITÉ LIÉES À L'USAGE DE L'OUTIL	5
MESURES DE SÉCURITÉ LIÉES À L'USAGE DE LA BATTERIE	6
SIGNAUX DE SÉCURITÉ	7
DESCRIPTIF ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	8
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES - BATTERIE	8
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES - CHARGEUR	8
DESCRIPTIF	9
<i>BATTERIE</i>	9
<i>AFFICHEUR BATTERIE</i>	9
<i>CHARGEUR (NON LIVRÉ AVEC L'OUTIL)</i>	9
L'AFFICHEUR BATTERIE	10
MISE EN CHARGE DE LA BATTERIE	10
LA STATION DE CHARGE MURALE	12
<i>INSTALLATION DE LA STATION DE CHARGE MURALE</i>	12
<i>CONNECTER/DÉCONNECTER LA BATTERIE À LA STATION DE CHARGE MURALE</i>	13
LE HARNAIS	14
<i>CONNECTER LA BATTERIE AU HARNAIS</i>	14
<i>CONNECTER L'OUTIL AU HARNAIS</i>	14
<i>DÉMARRAGE/ARRÊT DE L'OUTIL PAR LE BOUTON DÉPORTÉ DU HARNAIS</i>	15
REEMPLACEMENT DE LA BATTERIE	15
STOCKAGE	15
INCIDENTS	16
RÉCAPITULATIF DES MESSAGES AFFICHEUR JAUGE ET BIP	16
DYSFONCTIONNEMENT	16
GARANTIE ET SERVICE APRÈS-VENTE PELLENC S.A.	17
DÉCLARATION «CE» DE CONFORMITÉ	18

■ INTRODUCTION

Cher client,

Nous vous remercions de l'achat de la batterie outils Pellenc. Correctement utilisé et entretenu, cet outil vous procurera des années de satisfaction.



PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

VOTRE APPAREIL CONTIENT DE NOMBREUX MATÉRIAUX VALORISABLES OU RECYCLABLES. CONFIEZ CELUI-CI À VOTRE REVENDEUR OU À DÉFAUT DANS UN CENTRE SERVICE AGRÉÉ POUR QUE SON TRAITEMENT SOIT EFFECTUÉ.



Prendre connaissance de la réglementation en vigueur dans votre pays en matière de protection de l'environnement liée à votre activité.



■ INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ



CONSERVER CES INSTRUCTIONS

CE MANUEL CONTIENT DES INFORMATIONS IMPORTANTES ET DES INSTRUCTIONS DE FONCTIONNEMENT POUR LES MODÈLES DE BATTERIE ALPHA 260 ET ALPHA 520. AVANT UTILISATION, LIRE TOUTES LES INSTRUCTIONS ET LES AVERTISSEMENTS FIGURANT SUR LE CHARGEUR DE BATTERIE, LA BATTERIE, ET LE PRODUIT UTILISANT LA BATTERIE.

CONFORMEZ-VOUS SCRUPULEUSEMENT AUX INSTRUCTIONS ET ILLUSTRATIONS PRÉSENTES DANS CE DOCUMENT.

- La batterie outils Pellenc est un outil professionnel dont l'usage est réservé exclusivement aux outils Pellenc désignés compatibles.
- La société PELLENC décline toute responsabilité en cas de dommages provoqués à la suite d'un usage impropre et différent de celui qui a été prévu.
- La société PELLENC décline également toute responsabilité en cas de dommages engendrés par l'utilisation de pièces ou d'accessoires n'étant pas d'origine.

Tout au long de ce guide de l'utilisateur, vous trouverez des mises en garde et des renseignements intitulés : **REMARQUE, AVERTISSEMENT / ATTENTION.**

Une **REMARQUE** fournit des renseignements complémentaires, éclaire un point ou explique une étape à suivre dans son détail.

La mise en garde **AVERTISSEMENT** ou **ATTENTION** est utilisée pour identifier une procédure qui, si négligée ou incorrectement exécutée, peut entraîner des dommages matériels et/ou corporels graves.

La mise en garde  indique que si les procédures ou instructions ne sont pas respectées, les dommages ne seront pas couverts par la garantie et les frais de réparation seront à la charge du propriétaire.

Sur l'outil, des signaux de sécurité rappellent également les consignes à adopter en matière de sécurité. Localisez et lisez ces signaux avant d'utiliser l'outil. Remplacez immédiatement tout signal partiellement illisible ou endommagé.

Se reporter à la rubrique «SIGNALS DE SÉCURITÉ» pour le schéma de localisation des signaux de sécurité apposés sur l'outil.

Aucune partie de ce manuel ne peut être reproduite sans autorisation écrite de la société PELLENC. Les illustrations présentes dans ce manuel sont données à titre indicatif et ne sont en aucun cas contractuelles. La société PELLENC se réserve le droit d'apporter à ses produits toute modification ou amélioration qu'elle juge nécessaire sans devoir les communiquer aux clients déjà en possession d'un modèle similaire. Ce manuel fait partie intégrante de l'outil et doit l'accompagner en cas de cession.

■ INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ**► MESURES DE SÉCURITÉ LIÉES À L'USAGE DE L'OUTIL****ATTENTION :**

SE REPORTER À LA NOTICE DE L'OUTIL CONCERNÉ.

**AVERTISSEMENT**

LIRE TOUS LES AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ ET TOUTES LES INSTRUCTIONS.
CONSERVER TOUS LES AVERTISSEMENTS ET TOUTES LES INSTRUCTIONS POUR POUVOIR
S'Y REPORTER ULTÉRIEUREMENT.

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants), dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expériences ou de connaissances, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables.

■ INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ



AVERTISSEMENT :

NE JAMAIS EFFECTUER D'OPÉRATION D'ENTRETIEN SUR DES BLOCS DE BATTERIES ENDOMMAGÉS. IL CONVIENT QUE L'ENTRETIEN DES BLOCS DE BATTERIES NE SOIT EFFECTUÉ QUE PAR LE FABRICANT OU LES FOURNISSEURS DE SERVICE AUTORISÉS.

► MESURES DE SÉCURITÉ LIÉES À L'USAGE DE LA BATTERIE

- a) Ne pas démonter, ouvrir ou déchiqueter les éléments ou les batteries.
- b) Conserver les batteries hors de portée des enfants Il convient de surveiller l'utilisation d'une batterie par des enfants. Plus particulièrement, conserver les batteries de petite taille hors de portée des enfants.
- c) En cas d'ingestion d'un élément ou d'une batterie, il convient de consulter immédiatement un médecin.
- d) Ne pas exposer des éléments ou des batteries à la chaleur ou au feu. Éviter le stockage directement sous la lumière solaire.
- e) Ne pas court-circuiter un élément ou une batterie. Ne pas stocker des éléments ou des batteries de manière désordonnée dans une boîte ou un tiroir, où ils peuvent se mettre en court-circuit entre eux ou être mis en court-circuit par d'autres objets métalliques.
- f) Ne pas retirer un élément ou une batterie de son emballage d'origine tant que cela n'est pas nécessaire à son utilisation.
- g) Ne pas faire subir de chocs mécaniques aux éléments ou aux batteries.
- h) En cas de fuite d'un élément, veiller à ne pas laisser le liquide entrer en contact avec la peau ou les yeux. Si c'est le cas, laver la zone affectée à grande eau et consulter un médecin.
- i) N'utiliser aucun autre chargeur que celui prévu spécifiquement pour utilisation avec l'appareil.
- j) Respecter les marques plus (+) et moins (-) sur l'élément, la batterie et l'appareil et s'assurer que l'utilisation est correcte.
- k) Ne pas utiliser d'éléments ou de batteries qui ne sont pas conçu(e)s pour être utilisé(e)s avec l'appareil.
- l) Ne pas mélanger des éléments de fabrication, de capacité, de taille ou de type différents à l'intérieur d'un appareil.
- m) Acheter toujours la batterie recommandée par le fabricant du dispositif pour le matériel.
- n) Maintenir les éléments et les batteries propres et secs.
- o) Essuyer les bornes des éléments ou des batteries, si elles deviennent sales, à l'aide d'un tissu propre et sec.
- p) Il est nécessaire de charger les accumulateurs avant usage. Utiliser toujours le chargeur adapté et se référer aux instructions des fabricants ou au manuel de l'appareil concernant les instructions de charge correcte.
- q) Ne pas laisser une batterie en charge prolongée lorsqu'elle n'est pas utilisée.
- r) Après des périodes de stockage prolongées, il peut être nécessaire de charger et décharger plusieurs fois les accumulateurs, afin d'obtenir la performance maximale.
- s) Conserver les documentations d'origine relatives au produit pour s'y référer ultérieurement.
- t) N'utiliser l'élément ou la batterie que dans l'application pour laquelle il ou elle est prévue.
- u) Si possible, retirer la batterie de l'appareil lorsqu'il n'est pas utilisé.
- v) Mettre au rebut de manière convenable.

■ INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ

► SIGNAUX DE SÉCURITÉ



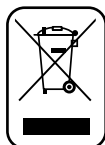
IP54 : Protection contre les poussières et les projections d'eau dans toutes les directions



Lire le manuel d'utilisation.



Matériel devant être utilisé à une température comprise entre -5 °C et +35 °C.



Batterie de technologie lithium-ion.

En fin de vie, la batterie doit être ramenée au distributeur agréé auprès duquel l'outil a été acheté afin d'être recyclée conformément à la réglementation sur les déchets.



Matériel respectant les normes CE.

A utiliser uniquement
avec le chargeur de
batterie PELLENC
modèle XXXXXX,
XXXXXX,XXXXXX

Le chargeur (non livré avec l'outil) est destiné à la recharge exclusive de la batterie Li-ion.

Batterie Alpha 260

BATTERY Li-Ion REFERENCE 133214 ALPHA 260	43.2V x 6.00Ah = 259Wh IEC/EN 61960 43.2V ~ 5.90Ah 12INR19/66-2					
A utiliser uniquement avec le chargeur batterie PELLENC modèle Usar sólo con el cargador de batería PELLENC del modelo For use only with PELLENC's battery charger model Nur zur Verwendung mit dem Ladegerät Modell PELLENC Só usar com o carregador de bateria PELLENC Per l'utilizzo solo con il caricabatteria modello PELLENC						- CB5022 - CB5075

Batterie Alpha 520

BATTERY Li-Ion REFERENCE 133210 ALPHA 520	43.2V x 12.00Ah = 518Wh IEC/EN 61960 43.2V ~ 11.80Ah 12INR19/66-4					
A utiliser uniquement avec le chargeur batterie PELLENC modèle Usar sólo con el cargador de batería PELLENC del modelo For use only with PELLENC's battery charger model Nur zur Verwendung mit dem Ladegerät Modell PELLENC Só usar com o carregador de bateria PELLENC Per l'utilizzo solo con il caricabatteria modello PELLENC						- CB5022 - CB5075

■ DESCRIPTIF ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

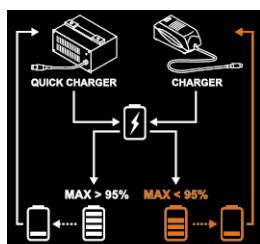
► CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES - BATTERIE

Batterie	Alpha 260	Alpha 520
Tension d'alimentation nominale	43,2 V ===	
Type de la batterie	12 fois 2 éléments regroupés en 1 pack	12 fois 4 éléments regroupés en 1 pack
Capacité de la batterie	6 Ah	12 Ah
Puissance de la batterie	259 Wh	518 Wh
Autonomie	En fonction de l'outil	
Poids de la batterie	2,5 kg	3,6 kg

► CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES - CHARGEUR

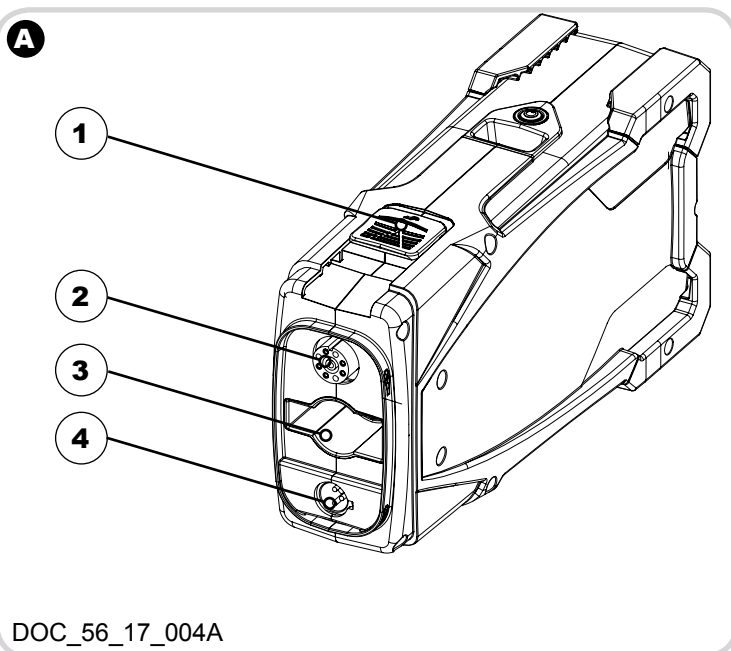
	Chargeur CB5022	Quick Charger CB5075
Référence commerciale du chargeur	52102	57213
Caractéristiques d'entrée	100-240V ~ 50/60Hz 110W class II	100-240V ~ 50/60Hz 485W class I
Tension de charge	50.2 V dc	
Courant de charge	2.2A dc max.	7,6A dc max.

Batterie	Alpha 260	Alpha 520
Chargeur CB5022 (2,2A)	70% 100%	2h 3h45 6h30
Quick Charger CB5075 (7,6A) Si en fin de charge avec le chargeur CB5075, l'afficheur de la batterie indique moins de 95%, la prochaine charge de la batterie devra se faire avec son chargeur d'origine. L'autocollant ci-dessous, apposé sur le chargeur CB5075, rappelle visuellement cet avertissement.	70 % 100 %	30 min 1h45 2h30



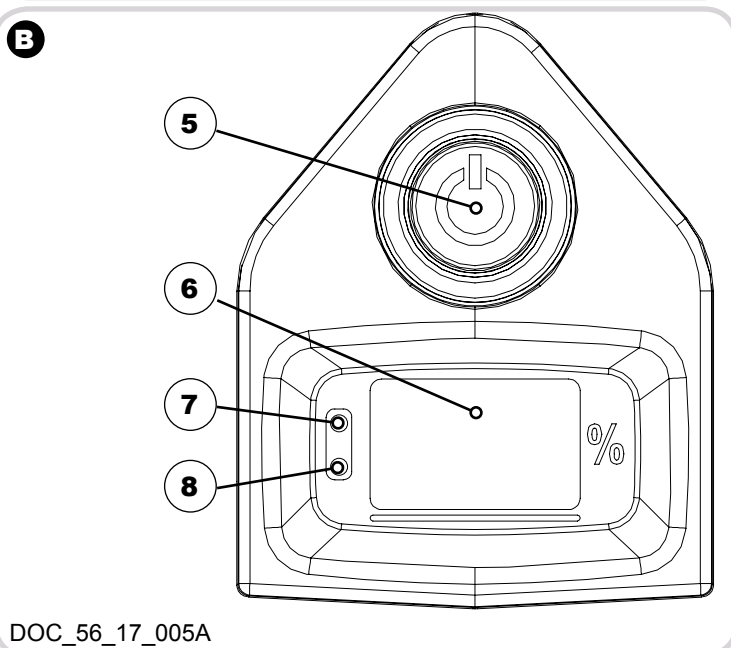
■ DESCRIPTIF ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

► DESCRIPTIF



BATTERIE

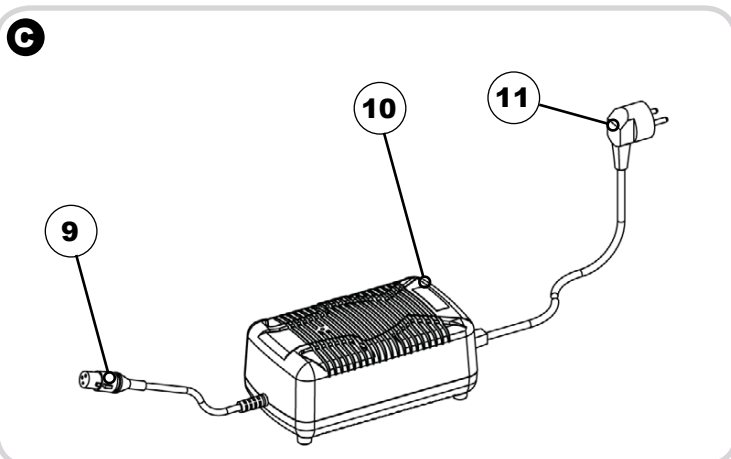
- 1— Verrou de sécurité
- 2— Connecteur d'alimentation de l'outil
- 3— Interface outil
- 4— Connecteur de charge



AFFICHEUR BATTERIE

- 5— Bouton de marche/arrêt
- 6— Afficheur jauge
- 7— Témoin lumineux de mise sous tension batterie
- 8— Témoin lumineux de mise en charge batterie

NOTE :
VOIR LES DÉTAILS DE L'AFFICHEUR BATTERIE PAGE 10



CHARGEUR (NON LIVRÉ AVEC L'OUTIL)

- 9— Connecteur de charge
- 10— Voyant lumineux
- 11— Prise secteur

■ DESCRIPTIF ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

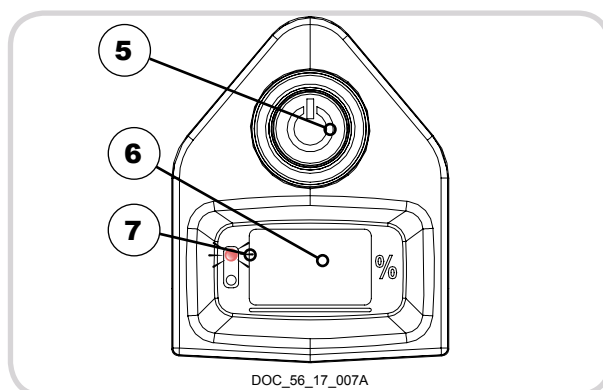
► L'AFFICHEUR BATTERIE

La batterie est équipée d'un afficheur jauge qui permet de connaître la capacité restant dans celle-ci. L'indication de capacité est exprimée en pourcentage.

- L'afficheur jauge indique **99**, la batterie est complètement chargée.
- Si l'afficheur jauge indique **55** après une journée de travail, il n'est pas nécessaire de recharger la batterie pour une deuxième journée de travail.
- L'afficheur jauge indique **00** ou une valeur très proche, il faut recharger tout de suite.
- L'afficheur jauge de la batterie doit être utilisé comme une jauge de carburant pour une voiture.
- Pendant l'utilisation de l'outil, l'afficheur de la batterie peut indiquer -- afin d'éviter les doublons avec l'afficheur de l'outil.

A la mise sous tension de la batterie par appui sur le bouton marche/arrêt (5), le témoin lumineux de mise sous tension batterie (7) s'allume en rouge fixe sur l'afficheur.

Si après 5 secondes, le témoin lumineux de mise sous tension batterie (7) clignote, cela indique que la batterie est en attente de branchement d'un outil avec un connecteur rapide.

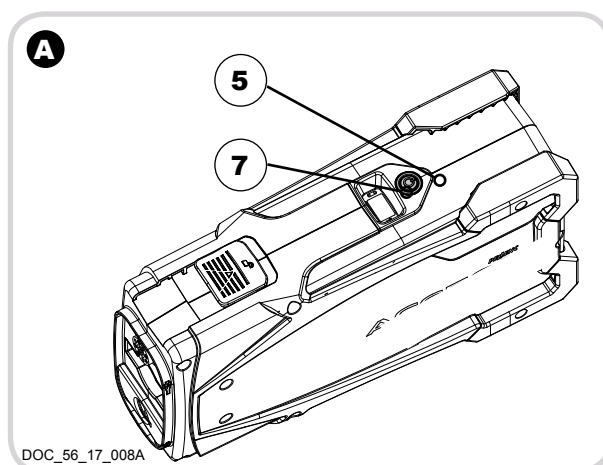


► MISE EN CHARGE DE LA BATTERIE

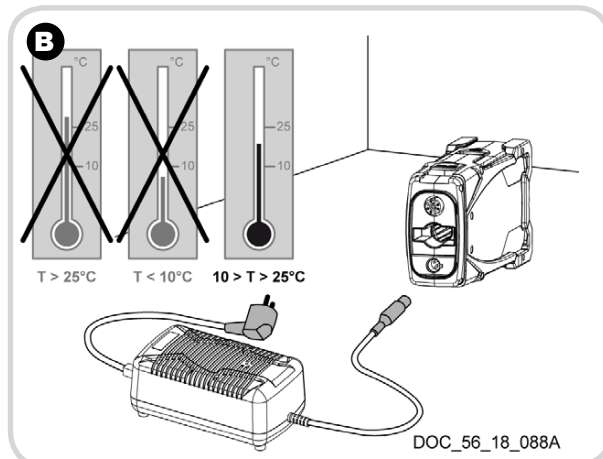
Lorsque la batterie est déchargée, l'outil s'arrête automatiquement ; l'afficheur jauge (6) indique 0 % et le buzzer bipie par intermittence (voir «**TABLEAU DE MESSAGES**» page 16).

Appuyer immédiatement sur le bouton de marche/arrêt (5) pour éteindre la batterie. Lorsque la batterie est éteinte, le témoin lumineux de mise sous tension batterie (7) disparaît.

Avant d'utiliser la batterie pour la première fois dans la saison, effectuer une charge complète (99 % fixe).



Installer le chargeur et la batterie dans un endroit aéré et sec, dont la température est comprise entre 10 °C et 25 °C et à l'abri de la poussière. Mettre la batterie dans une position stable.

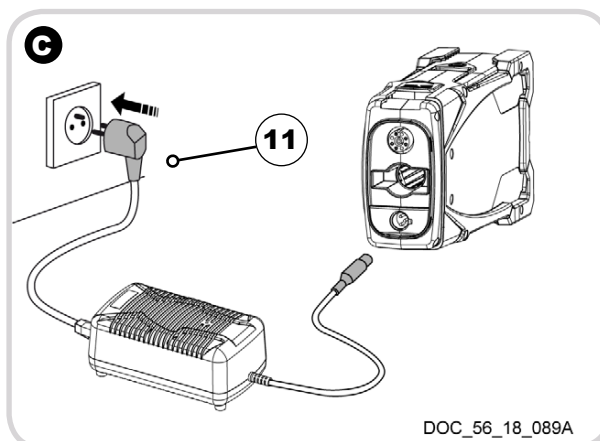


■ DESCRIPTIF ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

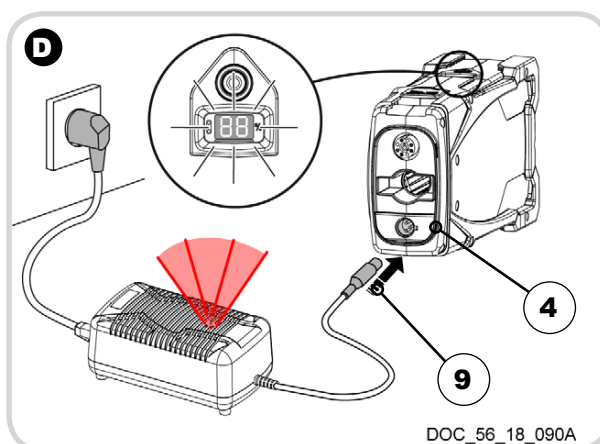


ATTENTION :
AVANT DE BRANCHER LE CHARGEUR SUR LE SECTEUR, ASSUREZ VOUS QUE VOTRE RÉSEAU ÉLECTRIQUE CORRESPOND AUX PRESCRIPTIONS NOTÉES SUR LE CHARGEUR (VOIR «CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES - CHARGEUR» P.8).

Brancher la prise secteur du chargeur (11) sur le réseau électrique. Le voyant vert du chargeur s'allume.

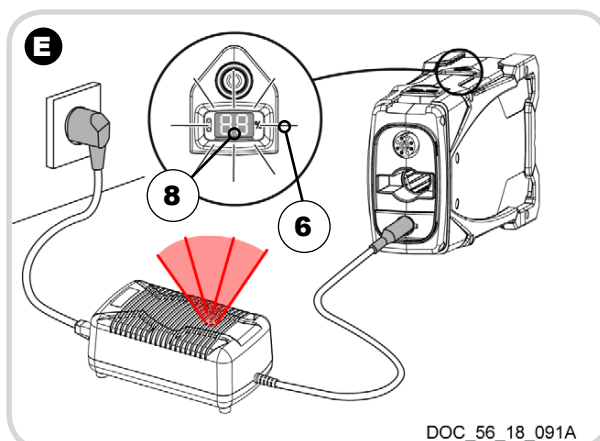


Brancher le cordon de charge (9) sur le connecteur de charge (4) de la batterie. Un «bip» sonore signale le bon branchement du chargeur.



Quand l'afficheur jauge (6) clignote, la batterie est en charge. La charge est finie lorsque le message 99 fixe apparaît à l'afficheur jauge (6).

Le témoin lumineux de mise en charge batterie (8) s'allume en orange pour signaler que la batterie est en charge. Il clignote pendant la charge et devient fixe lorsque la charge est terminée.

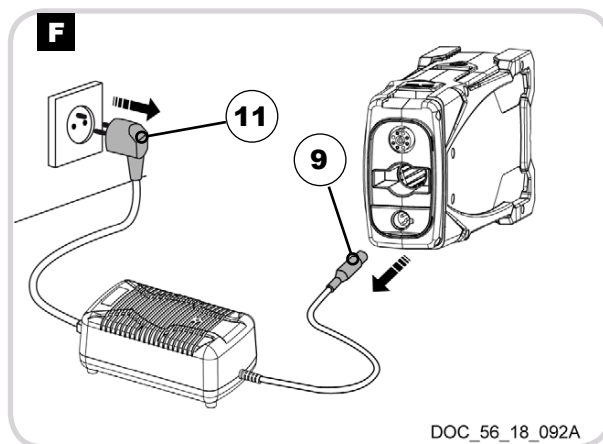


■ DESCRIPTIF ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Une fois la batterie chargée, débrancher **en premier** le cordon de charge (9) au niveau de la batterie et ensuite la prise secteur du chargeur (11).

NOTE :

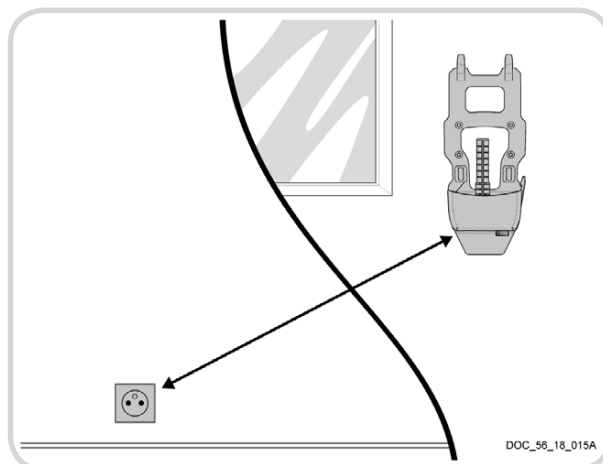
APRÈS UNE LONGUE PÉRIODE DE STOCKAGE (BATTERIE NEUVE, HIVERNAGE...) LORSQUE L'ON DÉBRANCHE LE CHARGEUR, L'AFFICHEUR JAUGE PEUT INDiquer UNE VALEUR INFÉRIEURE À 99 %. CE PHÉNOMÈNE EST NORMAL ET PEUT SE REPRODUIRE JUSQU'À 5 CYCLES DE CHARGE AVEC UNE UTILISATION NORMALE ENTRE CHAQUE CHARGE.



► LA STATION DE CHARGE MURALE

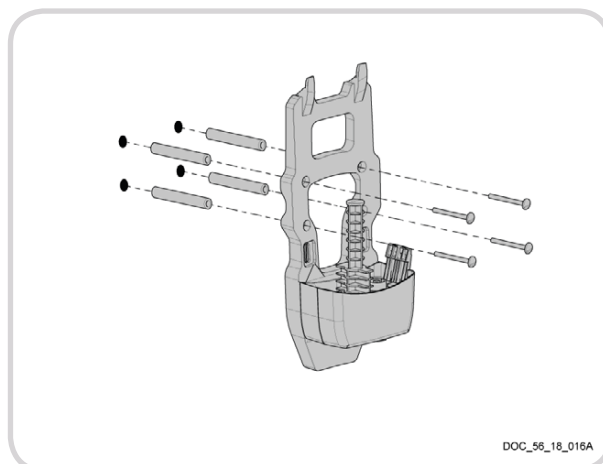
INSTALLATION DE LA STATION DE CHARGE MURALE

Positionner la station de charge murale à proximité d'une prise électrique de façon à pouvoir la connecter au réseau électrique à l'aide du chargeur.



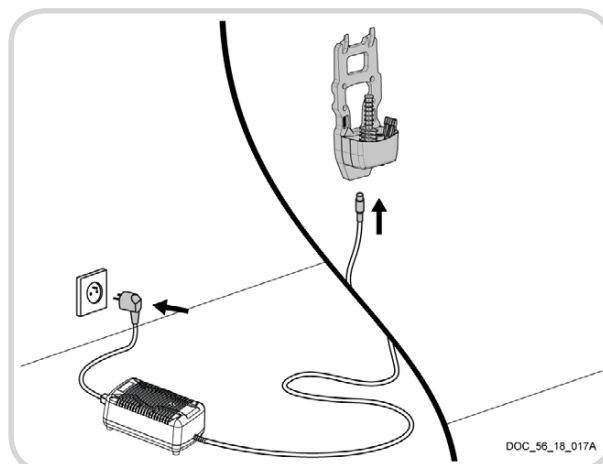
Afin de fixer la station de charge murale :

- 1— Repérer sur le mur les 4 emplacements des perçages qui accueilleront les fixations de la station.
- 2— Percer et insérer des chevilles correspondantes au type de mur
- 3— Positionner la station de charge et la maintenir à l'aide de 4 vis.



■ DESCRIPTIF ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Connecter le chargeur à la station de charge murale et au secteur.

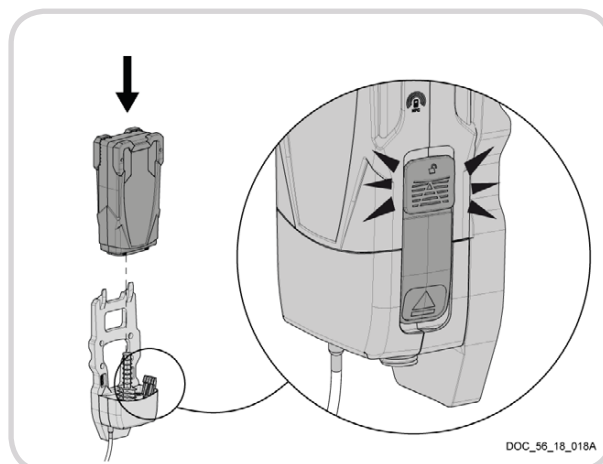


CONNECTER/DÉCONNECTER LA BATTERIE À LA STATION DE CHARGE MURALE

Connexion

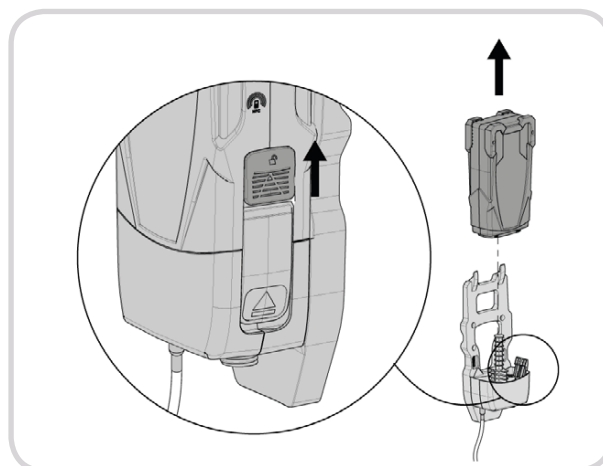
Sur la station de charge murale :

- 1— Connecter la batterie en veillant à sa bonne orientation.
- 2— Faire glisser la batterie sur le guide de la station jusqu'au verrouillage du clip de la station de charge



Déconnexion

- 1— Tirer le verrou de sécurité de la batterie
- 2— Appuyer sur le bouton de déverrouillage de la batterie en maintenant le verrou de sécurité
- 3— Retirer la batterie sur le guide de la station et retirer.



■ DESCRIPTIF ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

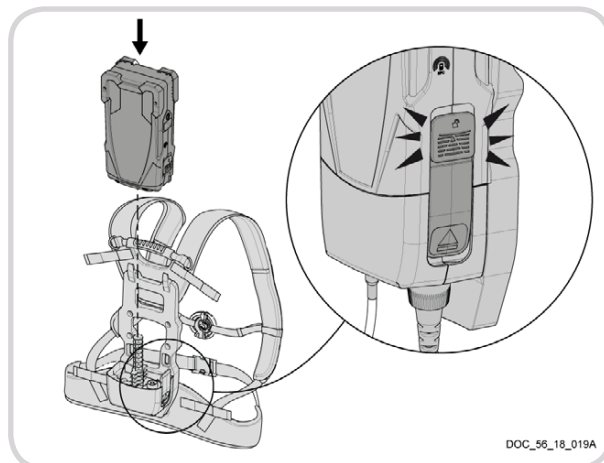
► **LE HARNAIS**

CONNECTER LA BATTERIE AU HARNAIS

Connexion

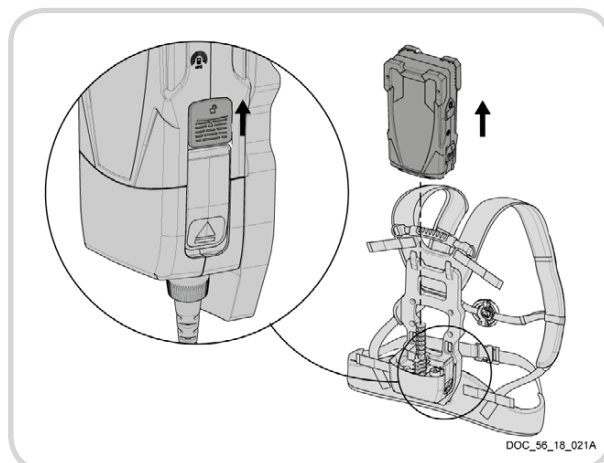
Sur le harnais :

- 1— Connecter la batterie en veillant à sa bonne orientation.
- 2— Faire glisser la batterie sur le guide du socle jusqu'au verrouillage du clip de verrouillage.



Déconnexion

- 1— Tirer le verrou de sécurité de la batterie
- 2— Appuyer sur le bouton de déverrouillage de la batterie en maintenant le verrou de sécurité
- 3— Retirer la batterie sur le guide de la station et retirer.



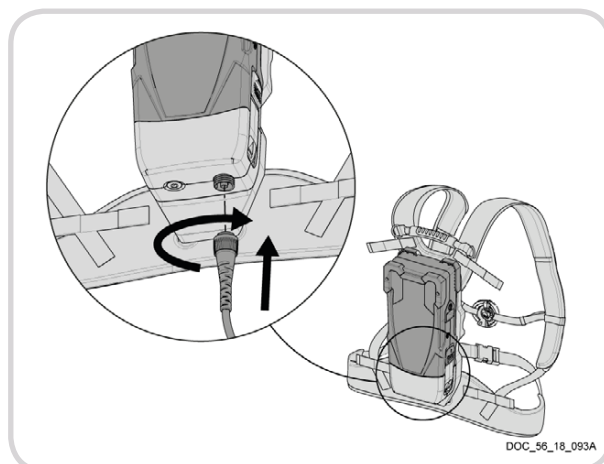
CONNECTER L'OUTIL AU HARNAIS

Connexion

- 1— Présenter le connecteur du câble de l'outil (ou adaptateur)
- 2— Visser la bague de sécurité du connecteur pour maintenir le câble en position

Déconnexion

- 1— Dévisser la bague de sécurité du connecteur pour libérer le câble.
- 2— Retirer le câble de l'outil (ou de l'adaptateur) du harnais



■ DESCRIPTIF ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

DÉMARRAGE/ARRÊT DE L'OUTIL PAR LE BOUTON DÉPORTÉ DU HARNAIS

Démarrage

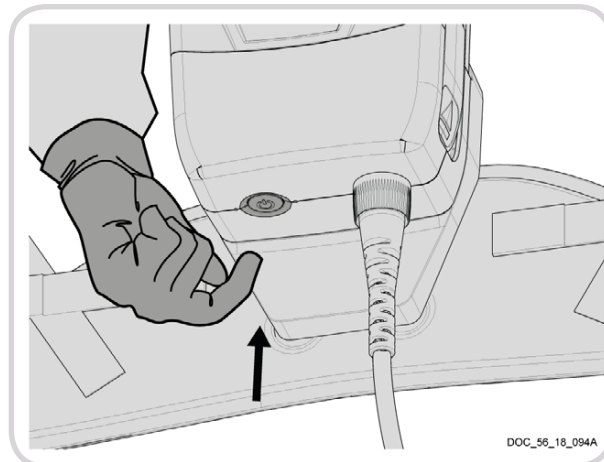
Après avoir connecter l'outil :

- 1— Appuyer 1 seconde sur le bouton déporté (1) jusqu'à entendre un «bip»

Arrêt

Si l'outil est activé :

- 1— Appuyer 1 seconde sur le bouton déporté (1) jusqu'à entendre un «bip»



DOC_56_18_094A

► REEMPLACEMENT DE LA BATTERIE



AVERTISSEMENT :

LE REMPLACEMENT DE LA BATTERIE DOIT ÊTRE RÉALISÉ EXCLUSIVEMENT PAR UN DISTRIBUTEUR AGRÉÉ.

► STOCKAGE

- Stocker le bloc «batterie» et le chargeur à l'abri de la chaleur, de la poussière et de l'humidité, après avoir éteint la batterie à l'aide du bouton de marche/arrêt (5).
- Ne jamais stocker la batterie à une température ambiante supérieure à +45 °C.
- **Pour préserver la longévité de la batterie et éviter sa détérioration, il est impératif de stocker la batterie chargée et de refaire une charge tous les 24 mois en cas de non utilisation.**
- Ne pas manipuler le bouton de marche/arrêt (5) pendant la période de stockage.
- Afin de garantir la longévité de la batterie, celle-ci doit être stockée dans un endroit sec et tempéré entre 0 et 25 °C.
- Aucun objet combustible ne doit être placé à moins de 1.5 mètre de la batterie.
- Le chargeur ne requiert aucune maintenance.
- Débrancher le chargeur avant de le nettoyer. Nettoyer le boîtier du chargeur à l'aide d'un chiffon humide et d'un détergent doux.
- En cas de non-utilisation de la batterie pendant 10 jours, la batterie se décharge automatiquement jusqu'à atteindre son taux de charge de stockage, puis se met en veille. Un échauffement de celle-ci se produit durant cette phase.

■ INCIDENTS

► RÉCAPITULATIF DES MESSAGES AFFICHEUR JAUGE ET BIP

TABLEAU DE MESSAGES	
MESSAGES NORMAUX	
UTILISATION	
88 figé	Capacité de la batterie (de 0 à 99)
00 avec 1 bip toutes les minutes	Batterie vide, recharge immédiate
00 clignotant avec 1 bip toutes les 10 secondes	Arrêt de l'utilisation, recharge immédiate
-- clignotant	Affichage éteint pour éviter tout doublon avec l'afficheur de l'outil
CHARGE	
88 clignotant toutes les 4 secondes	Capacité de la batterie (de 0 à 99)
99 figé	Fin de charge
STOCKAGE	
88 clignotant	Mise en veille après 10 jours de non utilisation
MESSAGES EN MODE DÉGRADÉ	
UTILISATION	
°C et 55 en alternance	Arrêt de l'outil : Température batterie trop élevée
°C et - et 20 en alternance	Arrêt de l'outil : Température batterie trop basse
N0 ou C0 ou H5	Problème de carte batterie
L0 fixe	Problème de pack batterie
Bip long et 1 bip court	Arrêt de l'outil : intensité trop élevée
Bip long et 4 bips courts	Arrêt de l'outil : Température outil trop élevée
CHARGE	
°C et 00 en alternance	Charge interrompue : Température batterie trop basse
°C et 45 en alternance	Charge interrompue : Température batterie trop élevée
MESSAGES DE DÉFAUT	
UTILISATION	
88 et bip toutes les 2 minutes pendant 24 heures	Tension trop basse après 3 heures de non utilisation. Recharge batterie immédiate
CHARGE	
Pb et bA en alternance et bip continu	Problème de batterie
Pb et CH en alternance	Problème de chargeur

► DYSFONCTIONNEMENT

Si votre outil ne fonctionne plus :

- 1- Éteindre la batterie à l'aide du bouton de marche/arrêt (5).
- 2- Vérifiez la charge de la batterie en regardant sur l'afficheur jauge (6).
- 3- Vérifiez que le cordon est bien branché et la molette du cordon serrée.
- 4- Vérifier que la batterie est bien clipsée sur l'outil.
- 5- Allumer la batterie à l'aide du bouton de marche/arrêt (5). Réalisez une pression sur la gâchette et la sécurité (en fonction de l'outil).
- 6- Si l'outil ne fonctionne pas, ramenez l'ensemble dans son emballage d'origine chez un réparateur agréé.



ATTENTION :

NE TENTEZ JAMAIS D'OUVRIER L'UN OU L'AUTRE DES ÉLÉMENTS DU BLOC «BATTERIE» OU DU CHARGEUR (VOUS RISQUEZ DE LES DÉTÉRIORER ET SURTOUT VOUS PERDREZ LE BÉNÉFICE DE LA GARANTIE).

■ GARANTIE ET SERVICE APRÈS-VENTE PELLENC.

I. Garantie Légale

A. Garantie contre les Vices Cachés

Indépendamment de la garantie commerciale prévue à l'article II, l'article 1641 du Code civil dispose que « le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquis ou en aurait donné un moindre prix s'il les avait connus ».

Article 1648 du Code civil « L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. »

B. Garantie légale de conformité

Article L.217-4 du Code de la consommation Le vendeur livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance.

Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Article L.217-5 du Code de la consommation «Le bien est conforme au contrat :

1° S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;
- s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2° Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

Article L.217-12 du Code de la consommation « l'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien ».

II. Garantie Commerciale Pellenc

A. Contenu

1. Généralités

En sus des garanties légales, les clients utilisateurs bénéficient de la garantie commerciale sur les produits PELLENC couvrant l'échange et le remplacement des pièces reconnues hors d'usage, par défaut d'usinage, par défaut de montage ou par vice de matière, quelle qu'en soit la cause.

La garantie forme un tout indissociable avec le produit vendu par PELLENC.

2. Pièces détachées

La garantie commerciale couvre également les pièces détachées d'origine PELLENC, hors main d'oeuvre à l'exclusion de certaines pièces détachées de chaque produit remis à la livraison.

B. Durée de la garantie

1. Généralités

Les produits PELLENC sont garantis au titre de la garantie commerciale à compter de la livraison au client utilisateur pour une durée de deux (2) ans s'agissant des produits connectés à une batterie PELLENC, et pour une durée de un (1) an s'agissant des autres produits PELLENC.

2. Pièces détachées

Les pièces détachées PELLENC remplacées dans le cadre de la garantie du produit, sont garantis au titre de la garantie commerciale à compter de la livraison du produit PELLENC au client utilisateur pour une durée de deux (2) ans s'agissant des produits connectés à une batterie PELLENC, et pour une durée de un (1) an s'agissant des autres produits PELLENC.

Dans le cas des produits connectés à une batterie Pellenc, les pièces détachées remplacées dans le cadre de la garantie du produit après le 12ème mois d'utilisation, sont garanties pour une durée de un (1) an.

C. Exclusion de garantie

Sont exclus de la garantie commerciale les produits qui ont fait l'objet d'un usage anormal, ou ont été employés dans des conditions et à des fins différentes de celles pour lesquelles ils ont été fabriqués, en particulier en cas de non-respect des conditions prescrites dans la présente notice d'utilisation.

Elle ne s'applique pas non plus en cas de choc, chute, négligence, défaut de surveillance ou d'entretien ou en cas de transformation du produit. Sont également exclus de la garantie les produits ayant fait l'objet d'une altération, transformation ou modification par le client utilisateur.

Les pièces d'usures et/ou les consommables ne peuvent pas faire l'objet de garantie.

III. Mise en oeuvre de la garantie commerciale

1. Mise en service du produit et déclaration de mise en service

Au plus tard huit jours après la remise du bien au client utilisateur le DISTRIBUTEUR s'engage à compléter le formulaire informatique de déclaration de mise en service afin d'activer cette dernière sur le site www.pellenc.com, rubrique « extranet » menu « garanties et formation », à l'aide de son identifiant délivré préalablement par PELLENC.

A défaut, la déclaration de mise en service ne sera pas effective empêchant ainsi toute mise en oeuvre de la garantie commerciale PELLENC, le DISTRIBUTEUR devant par conséquent en assurer seul la charge financière sans pouvoir répercuter le coût de son intervention au titre de la garantie sur le client utilisateur.

Le DISTRIBUTEUR s'engage également à compléter la carte de garantie ou le certificat de garantie et mise en service pour les moteurs fourni(e) avec le produit après l'avoir fait(e) signer et dater par le client utilisateur.

IV. Service après-vente payant

A. Généralités

Font l'objet d'un service payant, même pendant la période de garantie légale et commerciale, les défaillances, pannes, casses, résultant d'une mauvaise utilisation, négligence ou mauvais entretien de la part du client utilisateur mais aussi les défaillances résultant d'une usure normale du produit. Font également partie des prestations relevant du service après-vente les réparations hors garantie légale et commerciale comme par exemple l'entretien, les réglages, diagnostics en tout genre, nettoyages sans que cette liste ne soit exhaustive.

B. Pièces d'usure et consommables

Les pièces d'usure et les consommables relèvent également du service après-vente.

C. Pièces détachées

Le service après-vente payant couvre également les pièces détachées d'origine PELLENC, hors main d'oeuvre et hors période de garantie légale ou commerciale.

En cas de remplacement de pièces détachées d'origine PELLENC dans le cadre du service après-vente, celles-ci bénéficieront d'une garantie commerciale d'un an, à compter de la date de montage.

■ DÉCLARATION «CE» DE CONFORMITÉ

FABRICANT	PELLENC
ADRESSE	Quartier Notre Dame 84120 Pertuis (FRANCE)
PERSONNE AUTORISÉE À CONSTITUER LE DOSSIER TECHNIQUE	PELLENC
ADRESSE	Quartier Notre Dame 84120 Pertuis (FRANCE)

PAR LA PRÉSENTE, NOUS DÉCLARONS QUE LE MATÉRIEL DÉSIGNÉ CI-APRÈS :

DÉNOMINATION GÉNÉRIQUE	BATTERIE
FONCTION	DESTINÉ À L'ALIMENTATION DES OUTILS ÉLECTROPORTATIFS PELLENC
NOM COMMERCIAL	ACCESS
TYPE	Li-Ion Battery
MODÈLE	Alpha 260 / Alpha 520
N° DE SÉRIE	56S00001 - 56S49999 56T00001 - 56T49999 56U00001 - 56U49999

LA BATTERIE EST CONFORME AUX DISPOSITIONS DES DIRECTIVES EUROPÉENNES SUIVANTES :

2014/30/UE Directive CEM

2011/65/UE Directive ROHS

1907/2006 Règlement Reach

2006/66/CE Directive relative aux piles et accumulateurs

LA BATTERIE EST CONFORME AUX NORMES SUIVANTES :

EN 62133: 2013

FAIT À PERTUIS, LE 07/01/2019

JEAN MARC GIALIS

Directeur Général

